



**RAPPORT D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES ANNEE 2021**

Il est rappelé que l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 a complété les articles L2312-1, L3312-1 et L5211-36 du CGCT qui prévoient que dans les communes de 3 500 habitants et plus et les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), l'examen du budget primitif doit être précédé d'un débat au sein de l'assemblée délibérante, sur les orientations budgétaires sur la base d'un rapport (ROB).

Le rapport qui vous est soumis donne lieu à une délibération spécifique prenant acte de la tenue du débat et montrant ainsi que la loi a été respectée.

Dans un premier temps, il est donc nécessaire de passer en revue les deux principales sections du budget.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

➤ CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL

Ce chapitre constitue le premier poste budgétaire des dépenses de fonctionnement. Il représente **49,07 %** des dépenses réelles du CA 2020. Nous demeurons cependant bien en deçà du ratio qui se situe pour la même strate démographique à **59,40 %**.

■ REALISATIONS 2020 :

• Les dépenses :

Elles se maintiennent à + **1,07 %** du réalisé 2019 soit **6 588 000 €** contre **6 518 000 €** en 2019 (+ 70 000 € dont 53 000 € de prime Covid).

• Les recettes :

Ces atténuations de charges sont constituées :

- du remboursement de l'Etat sur les emplois aidés :
 - 2017 : 822 228 €
 - 2018 : 374 627 €
 - 2019 : 287 836 €
 - 2020 : 237 356 €
- des subventions pour l'ingénierie du service solidarité urbaine et de l'atelier santé
- de la participation de la CAF sur les salaires de la MPE
- de la subvention de l'ANRU pour la conduite de projet
- de la subvention de la Région pour le manager centre ville et l'animation du Tiers Lieu
- de la participation des communes extérieures pour la gestion des permis de construire.

L'ensemble de ces recettes s'élève à **492 190 €**.

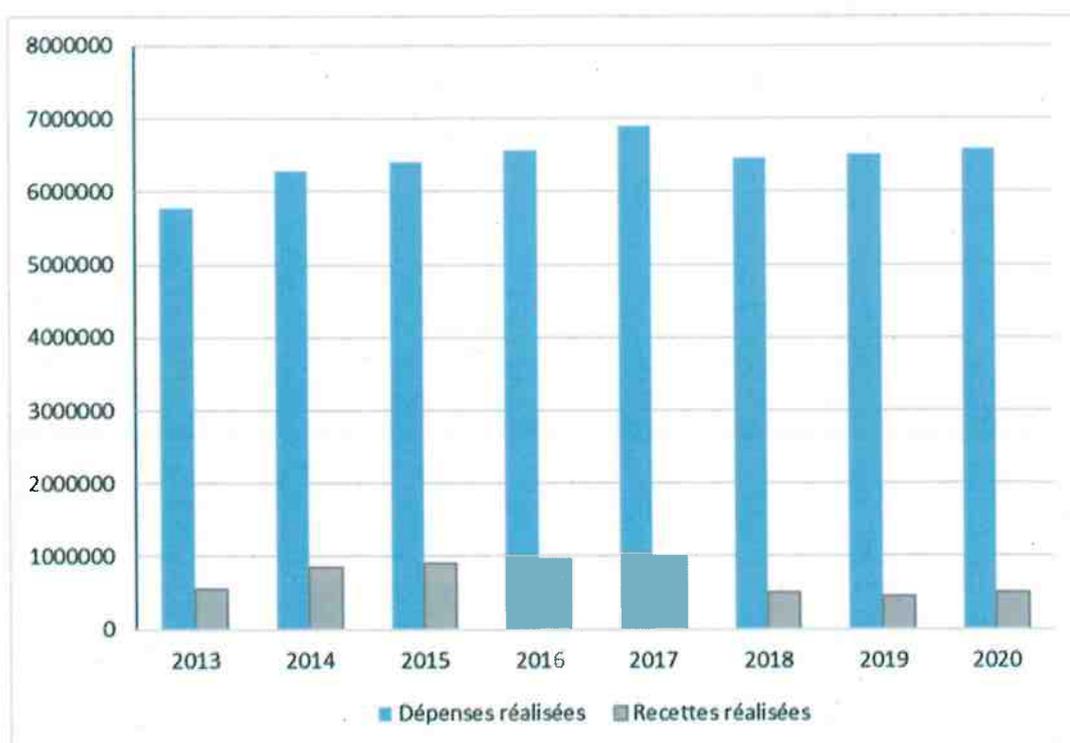
Notre part à charge nette se monte donc au CA 2020 à **6 096 000 €** (+ 24 000 € soit + 0,40 %). Cela représente **511 €/habitant** (la moyenne de la strate se situant à **655 €** (DGCL 2019)).

• EVOLUTION DES EFFECTIFS (HORS TEMPS NON COMPLETS) depuis 2013 :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
* Titulaires	120	119	118	117	121	118	111	104
* Contractuels	7	7	7	7	12	17	27	36
* Apprentis	2	4	6	7	6	5	5	5
* Contrats d'avenir	0	14	13	17	8	4	0	0
* Emplois aidés CUI	67	65	74	86	70	30	42	40
Total	196	209	218	234	217	174	185	185

• LES TABLEAUX CI-DESSOUS RETRACENT L'EVOLUTION NETTE DU CREDIT DU PERSONNEL depuis 2013 :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
* Dépenses réalisées	5 786 000	6 284 000	6 412 000	6 565 000	6 892 000	6 455 000	6 518 000	6 588 000
* Recettes réalisées	560 000	844 000	896 000	953 000	995 000	505 000	446 000	492 000
* Base nette réalisée	5 226 000	5 440 000	5 516 000	5 612 000	5 897 000	5 950 000	6 072 000	6 096 000
N / N-1	+ 121 000	+ 214 000	+ 76 000	+ 96 000	+ 285 000	+ 53 000	+ 122 000	+ 24 000
N / N-1 en %	+ 2,37	+ 4,09	+ 1,40	+ 1,74	+ 5	+ 0,90	+ 2,05	+ 0,40 %



■ ORIENTATIONS 2021 :

Nous poursuivons pour 2021 la mise en œuvre d'une politique volontariste de maîtrise des dépenses du poste ressources humaines.

A cet effet, nous maintenons une enveloppe prévisionnelle au BP 2021 identique à celle du BP 2020 soit **6 714 000 €**.

Cette inscription tient compte des éléments suivants :

• Mesures nationales :

- l'augmentation du SMIC au 01.01.2021 à 10,25 €/H
- le gel du point d'indice
- la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat)
- le maintien de la journée de carence
- la poursuite de l'application des mesures liées au PPCR (parcours professionnel carrières et rémunérations) à compter du 1^{er} janvier 2021 avec la refonte de certaines grilles indiciaires et reclassements des agents pour la catégorie C.
- les heures supplémentaires pour les élections régionales et départementales.

• Les facteurs propres à la collectivité :

- les augmentations liées aux avancements de grades et d'échelons des agents (GVT : Glissement Vieillesse Technicité)
- la mise en place du RIFSEEP (part IFSE et CIA)
- les versements effectués auprès d'organismes d'actions sociales au bénéfice des agents comme PLURELYA ainsi qu'à la médecine préventive et professionnelle (CDG et STSA)
- les frais d'assurance du personnel (risques statutaires pour les accidents du travail, la maladie professionnelle et la longue maladie/longue durée, le décès)
- le recours à du personnel extérieur en cas de besoin dans les écoles, étangs des moines (vacataires, remplaçantes)
- l'octroi de 5 contrats d'apprentissage (services techniques, évènementiel, direction solidarité urbaine, Théâtre)
- la titularisation de 2 agents en 2020
- le départ de 3 agents pour mise en retraite en 2020
- le décès d'un agent titulaire au PEM.

Les prévisions 2021 relatives aux contrats aidés ont été réalisées sur la base d'un effectif de 40 PEC pour un total de 486 000 € charges incluses.

Les recettes prévisionnelles en atténuation de ces charges sont inscrites à hauteur de 228 000 €.

■ **FOCUS** :

• **Les avantages en nature** :

- ils se limitent à trois logements de fonction (stade, cimetière de Trieux et camping)
- aucun véhicule de fonction
- pas d'avantage sous forme de tickets restaurant

• **La durée effective du travail (décret 2000-815 du 25.08.2000)** :

- La durée annuelle légale du travail est fixée à 1 607 heures auxquelles peuvent s'ajouter des heures supplémentaires
- Le rythme du travail est de 35 heures hebdomadaires avec des plages horaires fixes et variables.

➤ CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL

■ REALISATIONS 2020

Les charges générales constituent le second poste budgétaire des dépenses de fonctionnement. Elles représentent 32 % des dépenses réelles réalisées en 2020.

Elles passent de 4 506 000 € en 2019 à 3 796 000 € soit - 15,76 % (- 710 000 €).

Cette baisse des réalisations est bien évidemment la conséquence de la crise sanitaire.

On constate une chute des dépenses sur les principaux postes suivants :

- eau : - 50 000 €
- petit équipement et fournitures de voire : - 90 000 €
- locations mobilières : - 73 000 €
- entretien de terrains : - 56 000 €
- entretien des bâtiments publics : - 200 000 € (pour mémoire, nous avons enregistré en 2019 une dépense exceptionnelle pour la démolition du Café des Sports d'environ 148 000 €)
- fêtes et cérémonies, foires et expositions : - 385 000 € cet article regroupe l'ensemble des festivités, le salon de l'entreprise et du terroir ainsi que la saison culturelle.

Toutefois, parallèlement des dépenses imprévues ont dû être effectuées pour faire face aux obligations consécutives à la Covid :

Nous estimons les acquisitions de masques, gels hydro alcooliques, désinfection des locaux, etc... à un surcoût d'environ 130 000 €.

■ **ORIENTATIONS BP 2021** :

Dans le cadre de la poursuite de la maîtrise des dépenses et dans le but de consolider notre épargne nette, la consigne donnée aux services dans la note de cadrage budgétaire est la suivante :

- **Réduction de 10 % des crédits inscrits au BP 2020** sauf dépenses incompressibles (énergie, contrats en cours, maintenance...).

➤ CHAPITRE 65 : CHARGES DE GESTION COURANTE

■ LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS :

L'enveloppe consacrée aux subventions des diverses associations conventionnées (> 23 000 €) ou non conventionnées s'élève à environ 1 199 000 € dont :

- CCAS : 445 000,00 €. Il est à noter que comme en 2020, la partie concernant les chantiers d'insertion (35 000 €) a été individualisée pour être inscrite sur une ligne spécifique de prestations de services (article 611).
- Caisse des Ecoles Publiques : 350 000,00 € identique à 2019 et 2020.

Il est à noter que depuis 2020 la signature d'une charte entre les associations et la Commune a été mise en œuvre.

Pour rappel : le versement des subventions est soumis à la production des bilans de l'année N-1 certifiés conformes.

Figurent également à ce chapitre les subventions versées dans le cadre du contrat de ville. L'enveloppe est de l'ordre de 173 000 €.

■ LES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT :

- SIAFW (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fourmies Wignehies)
- PNRA (Parc Naturel Régional Avesnois)
- INORD (Agence d'Ingénierie Départementale du Nord).
- Pour rappel depuis 2019 l'Ecomusée de l'Avesnois s'est constitué en EPCC. Son financement apparait sur l'article "657358" pour 66 345 € et non plus en "6574" "subventions aux associations".

L'enveloppe prévisionnelle globale se monte à environ 177 000 €.

■ **LES INDEMNITES ET FORMATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS :**

L'enveloppe est de 249 000 € identique à 2020.

■ **LE CONTRAT D'ASSOCIATION AUX ECOLES PRIVEES : 68 000 €**

Cette prévision est faite sur la base du forfait revalorisé en 2016 à 400 € pour les écoles élémentaires et maternelles.

Elle est ajustée en fonction des effectifs.

➤ CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES

■ REALISATIONS 2020 :

Trois emprunts ont été encaissés en 2020 pour un total de 5 950 000 €.

- 1 950 000 € : Crédit Agricole en 20 ans taux fixe de 0,85 %
- 2 000 000 € : Banque Postale en 20 ans taux fixe de 1,23 %
- 2 000 000 € : Crédit Agricole en 20 ans taux fixe de 0,61 %

■ LES RATIOS DU CA 2020 :

- Notre encours de dette : le CRD (Capital Restant Dû) est de 23 657 000 € au 31.12.2020.

Cela représente 1 983 € par habitant. La moyenne nationale de la strate démographique est pour information de 850 € (DGCL 2019).

- Le coefficient d'endettement : annuité de la dette/RRF (Recettes Réelles de Fonctionnement).

Il indique la capacité de la Ville à assurer le remboursement de la dette. Il est de 12,39.

L'indicateur d'alerte se situe à 20.

- Le taux d'endettement : (CRD/RRF) :

La moyenne nationale est de 84,3 % nous sommes à 147 %.

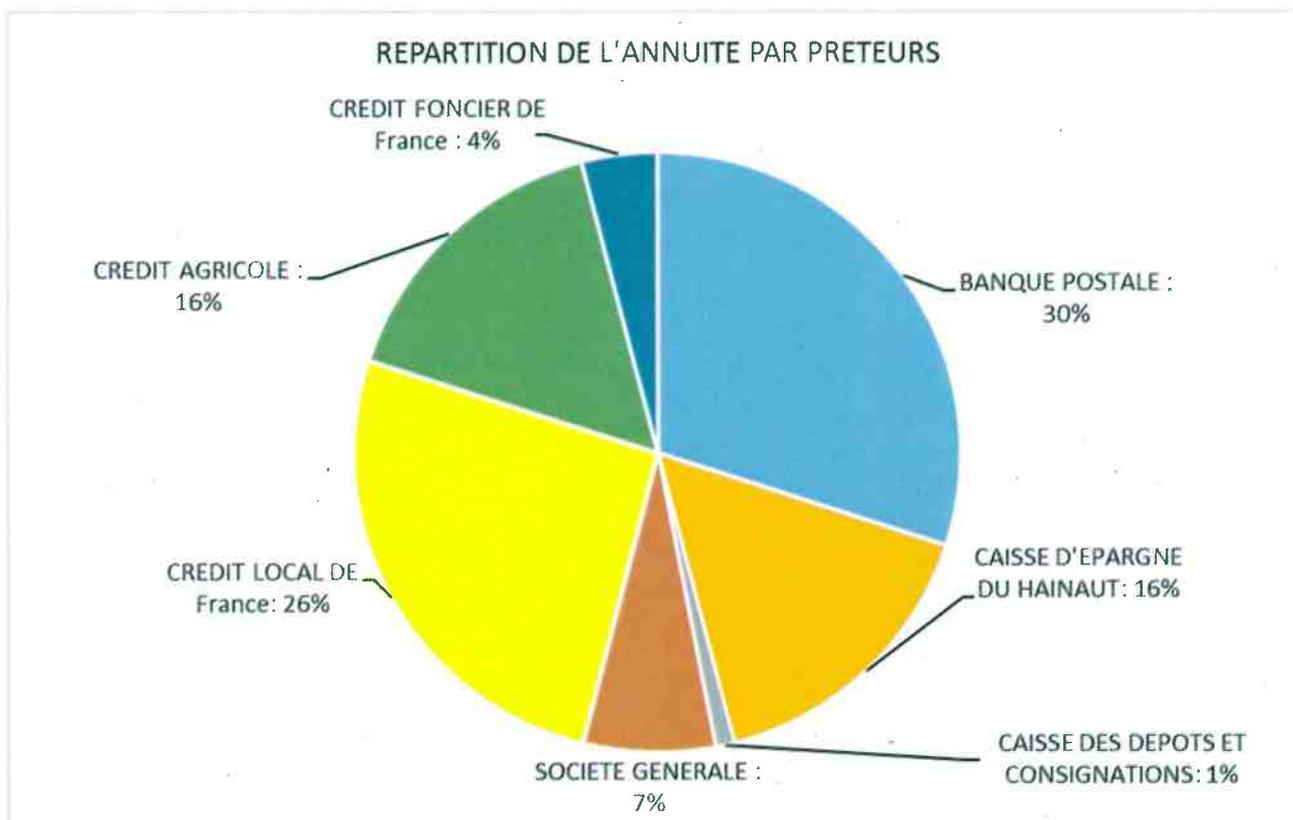
- La capacité de désendettement : (CRD/épargne brute)

Cet indicateur de bonne gestion est exprimé en années et ne doit pas dépasser 12 ans. C'est essentiellement ce ratio qui est pris en considération par les banques pour évaluer la santé financière d'une collectivité. Pour 2020, la moyenne de la strate est à 6,4 ans. Nous nous situons à 9,05, ce qui correspond à un endettement moyen.

■ ORIENTATIONS 2021 :

Un contrat de prêt de 2 000 000 € en 20 ans à taux fixe de 0,54 % a été signé avec la Banque Postale en décembre. Il a fait l'objet d'un report et a été encaissé en février 2021.

■ STRUCTURE DE LA DETTE



■ ORIENTATIONS 2021

L'annuité de la dette passe de 1 669 000 € à 1 994 000 € soit + 325 000 €.

La prévision des intérêts ainsi que des ICNE est inscrite dans une enveloppe globale de 550 000 €.

POINT ANNUEL SUR L'EMPRUNT STRUCTURE DEXIA

Comme préconisé par la Préfecture, il convient d'informer les élus sur notre emprunt "structuré" qui fait l'objet d'une annexe spécifique.

DATE DE RÉALISATION DE L'EMPRUNT	14/02/2007
MONTANT A L'ORIGINE	3 178 899 €
DURÉE	29 ans
CLASSIFICATION "GISSLER"	1 E
CARACTÉRISTIQUES	<p>* 1^{ère} phase : du 01/05/2007 au 31/01/2009 - taux fixe de 3,84 %</p> <p>* 2^{ème} phase : du 01/02/2009 au 31/01/2027 - taux de 3,84 % si l'Euribor 3 mois est inférieur à 5,75 %</p> <p><u>OU</u> si l'Euribor 3 mois est supérieur à 5,75 %</p> <p>- taux de 3,84 % + 5 fois (différence entre 5,75 % et Euribor du moment) <u>remboursement anticipé possible mais avec indemnité</u></p> <p>* 3^{ème} phase : du 01/02/2027 au 31/01/2036 Euribor 3 mois + marge de 0,05 % <u>remboursement anticipé possible sans pénalité</u></p>
SITUATION ACTUELLE	<p>* CRD (capital restant dû au 01/01/2020) : 2 212 623 € soit 9,35 % du CRD total</p> <p>* annuité 2021 : 184 148 €</p> <p>depuis 2007, l'annuité remboursée est à un taux de <u>3,84 %</u></p> <p>* la valeur de l'Euribor 3 mois est au 16/02/2021 de - <u>0,543 %</u> Elle n'a dépassé le seuil des 5 % que 4 mois fin 2010 sans atteindre 5,75%</p>
GÉNÉRALITÉS	<p>Nous avons un suivi très régulier de cet emprunt sachant que l'on peut en sortir mais à l'heure actuelle le taux de 3,84 reste intéressant au regard d'une consolidation en taux fixe qui engendrerait une pénalité très importante.</p>

Le tableau ci-dessous retrace l'extinction de la dette.

Etat de l'endettement par exercice

MAIRIE DE FOURMIES - M14

Année	Annuité				Capital
	Total	Capital	Intérêts	Frais	Restant au 31/12
2013	1 215 490,16	740 205,14	475 285,02	0,00	11 358 317,81
2014	1 244 406,43	793 604,98	450 801,45	0,00	10 564 712,83
2015	1 212 215,14	780 187,87	432 027,27	0,00	10 784 525,00
2016	1 153 251,76	739 839,08	413 412,68	0,00	15 543 165,09
2017	1 262 550,65	810 777,40	451 773,25	0,00	14 732 387,69
2018	1 267 060,98	831 146,13	435 914,85	0,00	15 901 241,56
2019	1 424 703,30	985 703,80	438 999,50	0,00	18 915 537,76
2020	1 669 325,24	1 207 823,06	461 502,18	0,00	23 657 714,70
2021	1 994 280,57	1 515 272,30	479 008,27	0,00	24 142 442,40
2022	2 102 274,87	1 640 995,64	461 279,23	0,00	22 501 446,76
2023	2 079 266,34	1 654 637,15	424 629,19	0,00	20 846 809,61
2024	2 069 769,48	1 681 741,41	388 028,07	0,00	19 165 068,20
2025	2 059 495,10	1 709 835,34	349 659,76	0,00	17 455 232,86
2026	1 978 311,73	1 666 080,39	312 231,34	0,00	15 791 129,78
2027	1 818 080,06	1 544 365,97	273 714,09	0,00	14 246 763,81
2028	1 683 237,35	1 441 974,94	241 262,41	0,00	12 804 788,87
2029	1 625 405,10	1 412 298,18	213 106,92	0,00	11 392 490,69
2030	1 476 271,78	1 288 674,93	187 596,85	0,00	10 103 815,76
2031	1 401 397,37	1 237 075,44	164 321,93	0,00	8 866 740,32
2032	1 361 781,24	1 220 734,48	141 046,76	0,00	7 646 005,84
2033	1 357 577,73	1 240 577,34	117 000,39	0,00	6 405 428,50
2034	1 220 942,21	1 127 939,09	93 003,12	0,00	5 277 489,41
2035	1 153 853,89	1 084 447,75	69 406,14	0,00	4 193 041,66
2036	995 083,91	941 096,60	53 987,31	0,00	3 251 945,06
2037	881 790,40	846 413,66	35 376,74	0,00	2 405 531,40
2038	819 567,92	795 374,81	24 193,11	0,00	1 610 156,59
2039	786 219,10	770 517,54	15 701,56	0,00	839 639,05
2040	582 033,66	574 358,41	7 675,25	0,00	265 280,64
2041	267 300,36	265 280,64	2 019,72	0,00	0,00

■ LA LIGNE DE TRESORERIE :

REALISATIONS 2020

➤ La ligne de crédit de 750 000 € a été reconduite pour 2020 auprès du Crédit Agricole, aux conditions suivantes :

- commission de 0,12 %
- taux de 0,35 % + euribor 3 mois (ce dernier étant actuellement négatif)

➤ Coût de la ligne de trésorerie en 2020 :

uniquement les frais de commission à hauteur de 900 €.

ORIENTATIONS 2021

➤ La ligne de trésorerie est en cours de renouvellement avec le Crédit Agricole aux conditions identiques à 2020.

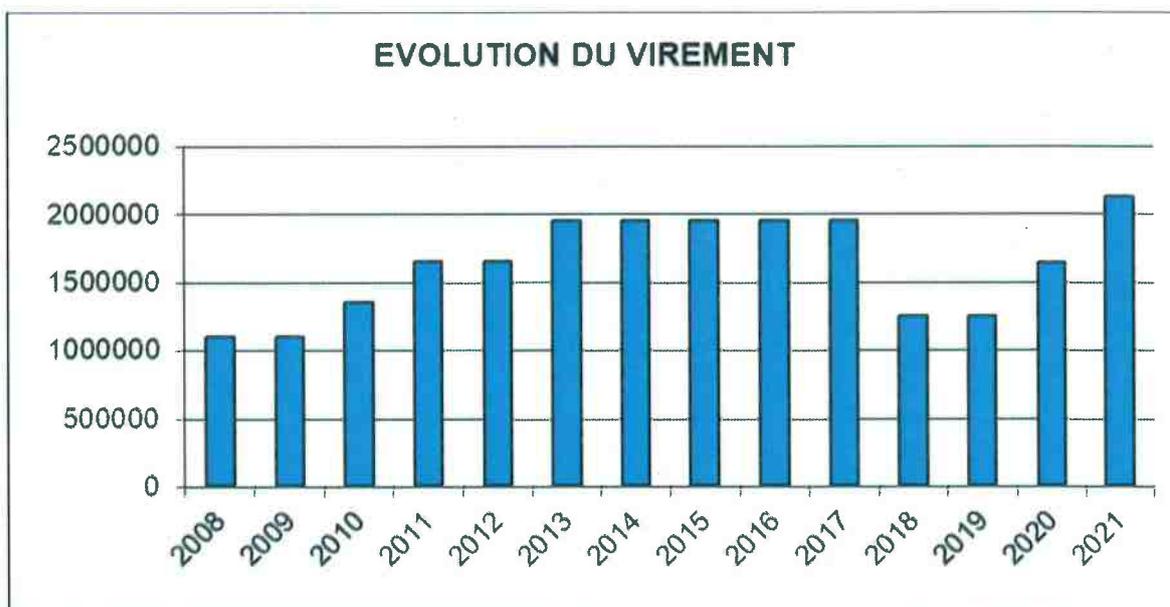
➤ VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT : CHAPITRE 023

La progression du résultat de fonctionnement permet d'augmenter le virement à la section d'investissement. Il passerait de 1 640 000 € à 2 130 000 €.

La règle fondamentale de l'instruction M14 est que la dette en capital doit être couverte par ce prélèvement.

Non seulement cette obligation est remplie, mais Il resterait environ 560 000 € disponibles pour autofinancer la section d'investissement.

Selon les notifications des dotations et des bases fiscales, cette prévision pourra être revue à la hausse ou à la baisse.



➤ **EVOLUTION DES DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT :**

Bien que non concernés par le dispositif de contractualisation avec l'Etat, il est rappelé l'objectif national de maîtrise d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.

Pour une base de 100 en 2017, cette évolution s'établit selon l'indice suivant :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DRF	100	101,2	102,4	103,6	104,9	106,2

■ **REALISATIONS :**

DRF	Indice Evolution	Evolution maximale préconisée en €	Réalisation CA
2017	100	-	14 368 000
2018	101,2	14 540 000	13 517 000
2019	102,4	14 713 000	14 230 000
2020	103,6	14 885 000	13 427 000

■ **OBJECTIFS 2021 :**

L'objectif est donc de ne pas dépasser 15 072 000 € (indice 104,9) de dépenses réelles au CA 2021.

RECETTES

➤ L'EXCEDENT : CHAPITRE 002

Nous inscrivons par anticipation la totalité de l'excédent dégagé à la fin de la gestion 2020 soit 2 659 000 € contre 1 960 000 € en 2019.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de ce chapitre depuis 2008.



➤ CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES

■ LES CONTRIBUTIONS DIRECTES :

Le produit des ressources fiscales s'est élevé en 2020 à 4 594 130 € décomposé comme suit :

- TH :	1 986 126 €
- TFB :	2 493 841 €
- TFNB :	77 924 €
- Rôles supplémentaires, 13 ^{ème} mois :	36 239 €

Comme nous nous y étions engagés nous avons **baissé** les taux fiscaux dès le BP 2015 et les avons maintenus depuis.

	BP 2014	BP 2015
* Taxe d'habitation	26,72	25,86
* Taxe foncière/bâti	26,85	25,98
* Taxe foncière/non bâti	79,53	76,96

■ ORIENTATION 2021 :

Nous **gelons** à nouveaux les taux ménages au même niveau pour la septième année.

La Loi de Finances calcule depuis 2018 le coefficient de revalorisation des valeurs locatives cadastrales selon l'inflation N-1.

L'index 2019 était fixé à 2,20 %, celui de 2020 à 1,20 %.

Le taux de revalorisation 2021 sera de 0,20 % avec gel pour la TH.

Les bases prévisionnelles 2021 ne nous ont pas encore été notifiées sur le portail de la DGFiP. Nous sommes donc dans l'attente de l'état 1259.

2021 sera l'année de l'entrée en vigueur de la réforme de la TH.

NB : le vote des taux d'imposition doit faire l'objet d'une délibération spécifique distincte du vote du budget.

■ **LES ALLOCATIONS COMPENSATRICES versées par l'Etat :**

Elles figurent dans l'état 1259.

Pour mémoire les réalisés depuis 2015 :

Détail des allocations compensatrices	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
* Taxe d'habitation	400 526	327 646	436 743	439 880	472 693	498 841
* Taxe foncière	27 892	62 830	47 651	49 709	47 181	43 098
* DUCSTP	73 803	62 842	19 480	0	0	0
Total	502 221	453 318	503 802	486 589	519 874	541 939

■ **L'ATTRIBUTION COMPENSATRICE versée par la CCSA (Communauté de Communes Sud Avesnois) :**

La CCSA nous a notifié le 1er février le montant prévisionnel de l'attribution de compensation : 2 233 736 € somme figée depuis le transfert de la compétence GEMAPI en 2018.

En l'absence de nouvelles compétences transférées, cette attribution deviendra définitive après la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de fin d'année.

➤ CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Aucune information ne figure à ce jour à l'onglet "dotations en ligne" sur le site de la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales).

■ DOTATION FORFAITAIRE :

L'AMF (Association des Maires de France) a mis en ligne en février un outil afin d'estimer la DGF 2021.

La Loi de Finances 2018 ayant marqué la fin de la baisse de la dotation forfaitaire au titre du redressement des comptes publics, cette diminution de 2 664 € est uniquement la conséquence de la baisse de la population.

	MONTANT	DIFFERENCE
2008	3 320 880	
2009	3 218 744	- 102 136
2010	3 202 669	- 16 075
2011	3 175 551	- 27 118
2012	3 174 555	- 996
2013	3 137 115	- 37 440
2014	3 015 168	- 121 947
2015	2 750 184	- 264 984
2016	2 452 595	- 297 589
2017	2 286 483	- 166 112
2018	2 289 759	+ 3 276
2019	2 263 114	- 26 645
2020	2 221 961	- 41 153
2021	2 219 297	- 2 664

■ DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE (DSU) :

Depuis 2016, cette dotation est supérieure à la DGF.

A noter que la mensualisation depuis 2017 de cette dotation est une aide à la gestion du plan de trésorerie sur 12 mois glissants que nous avons mis en place depuis 2020.

	MONTANT	DIFFERENCE
2008	960 217	
2009	1 152 149	+ 191 932
2010	1 308 353	+ 156 204
2011	1 467 378	+ 159 025
2012	1 576 328	+ 108 950
2013	1 832 105	+ 255 777
2014	1 965 740	+ 133 635
2015	2 404 721	+ 438 981
2016	2 811 394	+ 406 673
2017	3 030 846	+ 219 452
2018	3 162 015	+ 131 169
2019	3 269 016	+ 107 001
2020	3 374 628	+ 105 612

■ ORIENTATION 2021 :

Nous n'avons aucune information quant à son montant.

La prévision est donc inscrite sur la base du réalisé 2020.

■ DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION (DNP)

449 731 € en 2019 409 417 € en 2020.

➤ CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES

Ce chapitre enregistre les recettes des différents services sportifs, culturels et de loisirs ainsi que les droits de places, les concessions cimetières et les droits d'occupation du sol.

L'exercice 2020 a vu ces produits diminuer suite à la crise sanitaire.

■ ORIENTATION 2021 :

Par conséquent, la prévision est très prudente quant à ces recettes.

➤ CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION

On retrouve les revenus des loyers des terrains et bâtiments communaux ainsi que les locations de salles (Mandela, théâtre, M.J. Pérec).

■ ORIENTATION 2021 :

Pas de recettes inscrites pour les locations de salles.

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

➤ BESOIN DE FINANCEMENT 2021 :

L'article 13 de la loi du 22 janvier 2018 demande aux communes de plus de 10 000 habitants de présenter leur objectif en terme de besoin de financement.

A – TOTAL RESSOURCES	7 265 000
dont :	
• Excédent réel	2 228 000
• Virement	2 130 000
• FCTVA, TLE	1 308 000
• Amortissements	610 000
• Subventions à recevoir	989 000

B – TOTAL DES EMPLOIS	13 045 000
dont :	
• Dépenses d'équipement	11 475 000
• Dette en capital	1 570 000

BESOIN DE FINANCEMENT B – A	5 780 000
------------------------------------	------------------

■ **LE RESULTAT DE CLOTURE :**

Nous l'inscrivons par anticipation dès le BP, il se monte avant affectation du résultat de fonctionnement à 856 420,57 €.

■ **LES RECETTES PROPRES :**

DEPENSES		RECETTES	
* Reports	7 200 000,00	* Reports	7 171 000,00
		* Affectation du résultat N-1	1 400 000,00
		* Résultat de clôture	856 000,00
* Dette en capital et rembt avance CNC et Lendosphère (1 & 2)	1 570 000,00	* Virement prévisionnel BP 2021	2 130 000,00
		* FCTVA 2021	1 300 000,00
		* Amortissements, TLE, etc...	613 000,00
TOTAL	8 770 000,00	TOTAL	13 470 000,00

Au vu du tableau ci-dessus, nous disposons d'environ 4 700 000 € de fonds propres disponibles pour financer les investissements.

■ **FOCUS FCTVA**

Le fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d'investissement du CA N-1 se monte à 801 000 €.

La prévision 2021 se situe à 1 300 000 €.

L'entrée en vigueur de l'automatisation du FCTVA commence en 2021 mais de façon progressive. Nous ne serons concernés qu'à partir de 2022 étant en remboursement FCTVA N+1.

Pour rappel le taux de remboursement est de 16,404 % du montant TTC éligibles.

■ **LES SUBVENTIONS NOTIFIEES** : se montent à ce jour à environ 989 000 €.

L'équilibre avec les inscriptions en dépenses se fera par une prévision sur la ligne "emprunt".

Il est bien entendu qu'au fur et à mesure des notifications à venir ce chiffre fera l'objet d'un ajustement en moins à la DM 2021.

■ **LES RECETTES REPORTEES AU 31.12.2020**

7 171 000 € (état détaillé annexé ci-après).

**ÉTAT DES RECETTES REPORTÉES
AU 31.12.2020**

Nature	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Euros
<u>1321</u>			<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ÉTAT</u>	
	110	2157	Subvention FIPDR Vidéo protection	26 054,00
	212	2150	Subvention DPV réhabilitation Perret Aragon	91 999,56
	314	2158	Subvention DSIL Cinéma	835 802,10
	314	2171	Subvention CNC Cinéma	120 000,00
	412	2162	Subvention CNDS aménagement stade Léo Lagrange	300 000,00
	814	2146	Subvention TEP CV éclairage public	23 250,00
	824	2161	Subvention ANRU	93 276,50
	824	2168	Subvention ADEME étude boucle quartier REV3	28 140,00
	94	2091	Subvention FISAC centre ville	33 518,37
	94	2145	Subvention DSIL Tiers Lieu	460 266,80
<u>1322</u>			<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RÉGION</u>	
	020	2145	Subvention Tiers Lieu numérique	51 800,00
	020	2173	Subvention véhicule Mobikart	16 045,00
	212	2164	Subvention PRADET Mendès Aragon	138 835,40
	314	2158	Subvention PRADET Cinéma	583 481,54
	824	2161	Subvention ANRU	15 000,00
	831	2163	Subvention Véloroute	43 907,60
	94	2169	Subvention RLP et vitrophanie	40 000,00
	94	2172	Subvention Réhabilitation des commerces en centre ville	138 658,06
<u>1323</u>			<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT DÉPARTEMENT</u>	
	314	2158	Subvention PTS cinéma	700 000,00
	520	2174	Subvention Mobilités innovantes	2 401,00
	822	2131	Subvention Bordures et trottoirs	7 450,00
	94	2145	Subvention PTS Tiers Lieu	420 000,00
<u>13258</u>			<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUTRES GROUPEMENTS</u>	
	822	2165	Subvention SEAA enfouissement du réseau électricité	32 321,00
<u>1327</u>			<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT BUDGET COMMUNAUTAIRE</u>	
	824	2170	Subvention INTERREG Shiftt réseau de chaleur	249 006,00
	831	2163	Subvention FEDER Véloroute	430 724,00
	93	2159	Subvention INTERREG Solarise panneaux photovoltaïques	189 269,79

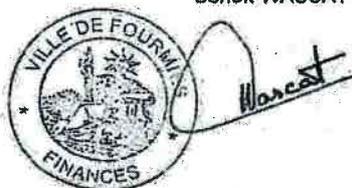


Nature	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Euros
<u>1328</u>	412	2162	<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUTRES</u> Subvention F.F.Tennis aménagement stade Léo Lagrange	100 000,00
			TOTAL CHAPITRE 13	5 171 206,72
<u>1641</u>	01	2034	<u>EMPRUNTS ET DETTES</u> Produits emprunts globalisés	2 000 000,00
			TOTAL CHAPITRE 16	2 000 000,00
TOTAL GÉNÉRAL				7 171 206,72

**ARRÊTÉ A LA SOMME DE : SEPT MILLIONS CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE DEUX CENT SIX EUROS
SOIXANTE-DOUZE CENTS.**

A Fourmies, le 31 décembre 2020
L'Adjoint aux Finances
Benoît WASCAT

Dominique MERESSE
Chef de poste
Trésorerie de Fourmies



**TRESORERIE
DE FOURMIES**
3, Place de Verdun
59610 FOURMIES

☎ 03 27 60 31 32
Fax : 03 27 59 97 56

DEPENSES

➤ EMPRUNTS ET DETTES

La prévision se monte à 1 570 000 €. Elle inclut :

- la dette en capital (1 520 000 €), dont la dette de l'ex SICT récupérable auprès des anciennes communes membres.
- le remboursement au CNC de l'avance perçue pour la numérisation du cinéma Le Sunset
- le remboursement à Lendosphère (financements participatifs des centrales photovoltaïques de l'école Aragon et des gymnases Léo Lagrange et MJ Pérec).

➤ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT RECURRENTES

Sur l'enveloppe autofinancée nous ouvrons les crédits relatifs :

- Aux acquisitions de terrains et bâtiments
- A l'équipement des services : TRI, informatique, urbanisme, PEM, médiathèque, théâtre, camping et base de loisirs, sports, affaires générales
- Aux acquisitions de matériel, de véhicules et travaux "classiques" des services techniques : éclairage public, travaux dans les différents bâtiments publics de la Commune.

➤ LES INSCRIPTIONS PLURIANNUELLES (PPI)

	Coût prévisionnel TTC	Mandatements antérieurs	Reports	2021	2022	2023
• Création d'un cinéma	6 267 000	2 274 000	3 373 000	0	620 000	0
• Véloroute	2 229 000	2 177 000	52 000	0	0	0
• Regroupement scolaire Aragon Mendès France	5 007 000	4 216 000	791 000	0	0	0
• Amgt stade Léo Lagrange	3 627 000	36 000	1 172 000	428 000	1 600 000	391 000
• Amgt centre ville	3 413 000	113 000	84 000	1 566 000	1 650 000	0
• Marché à BDC Travaux de voirie	4 259 000	1 273 000	226 000	720 000	720 000	720 000
• Autres Travaux de voirie	1 893 000	0	0	254 000	500 000	1 139 000
• Extension école Jules Guesde	1 824 000	0	185 000	727 000	912 000	0
• Salle polyvalente Notre Dame	2 073 000	0	69 000	1 231 000	773 000	0
• Tiers Lieu	5 074 000	280 000	341 000	3 019 000	1 434 000	0
• Ecoquartier	4 612 000	80 000	2 000	215 000	215 000	215 000
• Réseau de chaleur	1 300 000	14 000	58 000	448 000	780 000	0
• ANRU	6 812 000	230 000	207 000	10 000	206 000	356 000
• OPAH	1 655 000	0	0	0	331 000	331 000
TOTAL	50 045 000	10 693 000	6 560 000	8 618 000	9 741 000	3 152 000

➤ **LE LOTISSEMENT DE LA PLAINE A JONCS**

Conformément à l'instruction M14 ce projet fait l'objet d'une inscription budgétaire au sein d'un budget annexe.

Pour information 15 lots sur 17 ont déjà fait l'objet d'un encaissement.

➤ **LES DEPENSES REPORTEES AU 31.12.2020**

7 200 000 € (état détaillé annexé ci-après).

**ÉTAT DES DÉPENSES REPORTÉES
AU 31.12.2020**

Nature	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Euros
<u>2031</u>			<u>FRAIS D'ETUDES</u>	
	020	26	Etudes TRI photovoltaïque	5 790,00
	026	05	AMO DSP crématorium	18 191,10
	824	26	Etudes Eco Quartier TRI	2 304,00
	824	27	Etudes ANRU OPAH - RHI	207 363,00
<u>2051</u>			<u>CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES</u>	
	020	06	Logiciels	5 268,00
TOTAL CHAPITRE 20				238 916,10
<u>2117</u>			<u>BOIS ET FORETS</u>	
	833	0470	Travaux sylvicoles	7 299,78
<u>21316</u>			<u>EQUIPEMENTS DU CIMETIERE</u>	
	026	3087	Reprise de concessions cimetière du Centre	23 808,00
<u>2138</u>			<u>AUTRES CONSTRUCTIONS</u>	
	824	0455	Acquisition bâtiments	41 643,94
<u>21578</u>			<u>AUTRE MATÉRIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE</u>	
	821	3054	Matériel de voirie	8 916,00
<u>2182</u>			<u>MATERIEL DE TRANSPORT</u>	
	020	26	Mobi Kart	63 682,51
	820	3055	Matériel de transport	21 664,16
<u>2183</u>			<u>MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE</u>	
	020	06	Matériel informatique	6 611,23
	020	3050	Matériel de bureau	2 268,66
<u>2184</u>			<u>MOBILIER</u>	
	212	08	Mobilier école Aragón	73 790,83



Nord

Haute de France

Hôtel de ville de Fourmies

Place de Verdun - CS 50100
59611 FOURMIES CEDEX

Tél. 03 27 59 69 79

Fax : 03 27 60 21 41

DÉPUTÉ

Nature	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Euros
<u>2188</u>			<u>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	
	020	3052	Matériel ateliers municipaux	2 124,24
	020	3162	Matériel Fab Lab	3 717,73
	311	1051	Matériel pôle d'enseignement musical	504,00
	411	1154	Matériel salles de sport	5 338,56
	520	19	Matériel maison mobilités douces	2 631,60
	824	19	Matériel FTU	1 749,71
			TOTAL CHAPITRE 21	265 750,95
<u>2313</u>			<u>CONSTRUCTIONS</u>	
	020	3070	Travaux divers bâtiments communaux	100 643,54
	020	3071	Travaux centre administratif	2 126,40
	211	3188	Travaux école Jules Guesde	185 400,00
	212	3178	Travaux école Aragon (MOE)	41 877,63
	212	3180	Travaux regroupement scolaire : écoles Aragon/Mendès	749 332,29
	314	3168	Travaux Cinéma	3 372 738,42
	40	1150	Travaux Stade	4 849,20
	412	3181	Travaux complexe sportif Léo Lagrange	1 171 652,90
	413	3078	Travaux piscine	28 384,56
	824	3189	Travaux salle polyvalente	69 268,00
	93	3185	Travaux centrales PV	10 245,42
	94	24	Travaux hypercentre	83 940,00
	94	3162	Travaux Tiers Lieu	340 924,28
	95	3106	Travaux camping	39 998,59
<u>2315</u>			<u>INSTALLATION, MATÉRIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES</u>	
	110	3158	Vidéo protection	16 613,79
	814	3076	Travaux d'éclairage public	75 999,68
	816	3187	Travaux réseau chaleur	57 510,00
	822	3133	Travaux de voirie	225 865,80
	822	3177	Travaux rue des Cattelets	49 830,23
	822	3192	Travaux rues Bouret et Proisy	3 780,00
	823	3075	Travaux embellissement	12 164,08
	831	3159	Travaux Véloroute Helpe De Gaulle	52 161,89
			TOTAL CHAPITRE 22	6 695 306,70
			TOTAL GÉNÉRAL	7 199 973,75

ARRÊTE A LA SOMME DE : SEPT MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE TREIZE EUROS SOIXANTE QUINZE CENTS



A Fourmies, le 31 décembre 2020

L'Adjoint aux Finances
Benoit WASCAT

**TRESORERIE
DE FOURMIES**
3, Place de Verdun
59610-FOURMIES

Dominique MERESSE
Chef de poste
Trésorerie de Fourmies

☎ 03 27 60 31 32
Fax : 03 27 59 97 56